Document generated on 10/12/2024 5:19 a.m.

Revue d'histoire de l'Amérique française

Les engagés pour le Canada au XVIIIe siècle (suite)

M. Gaucher, M. Delafosse and G. Debien

Volume 14, Number 3, décembre 1960

URI: https://id.erudit.org/iderudit/302065ar
DOI: https://doi.org/10.7202/302065ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)
1492-1383 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Gaucher, M., Delafosse, M. & Debien, G. (1960). Les engagés pour le Canada au XVIIIe siècle (suite). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *14*(3), 430–440. https://doi.org/10.7202/302065ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1960

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LES ENGAGÉS POUR LE CANADA AU XVIIIe SIÈCLE *

par

M. GAUCHER, M. DELAFOSSE et G. DEBIEN

(suite)

IV - Première guerre de Sept ans (1743-1748)

On ne peut pas dire que le conflit maritime et colonial qui va mettre aux prises l'Angleterre et l'Espagne, puis la France, et faire de l'Atlantique un grand champ de bataille, ait raréfié les engagés pour le Canada. Leur nombre reste réduit pendant la guerre, mais pas sensiblement moindre que depuis une vingtaine d'années.

*

Le 13 juin 1743, à Jean Avrard, capitaine du *Comte de Matignon,* appartenant à Simon Lapointe, négociant à La Rochelle, pour Québec: (Desbarres, liasse) :

[540] Jean Guychard, 20 ans, jardinier, de Chaduris [77] en Angoumois.

[541] Jean Le Préveau, 18 ans, cordonnier, de Valognes [78] en Normandie.

Le 15 juin

[542] Pierre Bu, 30 ans, potier d'étain, du Périgord.

[543] Pierre Roger, 22 ans, tailleur d'habits, de Pontivy [79] qui part « au lieu et place de celui qui était ci-devant engagé avec le sieur Jean Ficquet, commandant *le Joseph-Marie*

---

* Voir notre Revue, XIII: 247-261, 402-421, 550-561; XIV: 87-108, 246-258.

[77] Commune du canton de Blanzac, arrondissement d'Angoulême (Charente).

[78] Chef-lieu d'arrondissement (Manche).

[79] Chef-lieu d'arrondissement du Morbihan.

de Fécamp, et qui a déserté la veille de son départ de La Rochelle ». On peut donc conclure que dans les circonstances ordinaires les navires non rochelais en escale à la Rochelle n'y prenaient pas d'engagés.

*
* *

Le 10 juin 1744, toujours pour Québec, Martin Larreguy, capitaine de *la Vierge de Grâce* (Desbarres, liasse) :

[544] Jean Guérin, 27 ans, tailleur d'habits, de Bouzillé[80] en Anjou.

*

Le 13 juin 1744, à Bionneau, capitaine de l'*Andromède* (Desbarres, liasse).

[545] Jean André, 22 ans, cordonnier, de Villeneuve-en-Agenais.[81]

[546] Jean Quaisne, 36 ans, tisserand, du pays du Maine.[82]

[547] Marie Bretteau, sa femme.

[548] Marie Quaisne, leur fille.

*
* *

Le 30 mai 1745, à Etienne Dassié de *la Déesse,* (Desbarres, id.).

[549] Pierre Desmarais, 52 ans, garçon tailleur d'habits, de La Rochelle.

*

Le 6 juillet 1745, à Martin Larreguy, de *la Vierge de Grâce,* (id.).

[550] Jean Lareaud, 26 ans, de Toulouse.

[551] Pierre Guillerit, 22 ans, de Bayonne.

[552] Jean Guibert, 20 ans, de Nantes.

Tous les trois tailleurs d'habits, et mis sur un seul acte (contrôle 18 sols).

---

[80] Commune du canton de Champtoceaux, arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire).

[81] Villeneuve-sur-Lot, chef-lieu d'arrondissement du Lot.

[82] *Un blanc* avant pays du Maine avait été laissé pour mettre le nom de la paroisse.

Le 22 juillet 1745, aux sieur et veuve Benoît, « négociants en compagnie » de La Rochelle, « bourgeois et armateurs » du *Saint-Simon,* cap. Pierre Romalé. (Tardy, notaire, liasse) :

[553] Pierre Baudry, 20 ans, garçon maçon, de Lagord près La Rochelle.

[554] Jean Legeron, 21 ans, garçon tailleur d'habits, de Bayonne. Signe.

[555] Pierre Robert, 16 ans, garçon cordonnier, de Dompierre-sur-Besbre.

Pour eux le sucre fait place à la morue: « 3 quintaux de molue parée sèche, à 10 livres le quintal, pour les 3 années ». Contrôle 18 sols en tout.

*

Le 4 août 1745, à Michel Sallaberry, capitaine de *l'Andromède,* de 200 tonneaux (Desbarres, not. liasse). Ni sucre, ni morue, mais 300 livres de tabac:

[556] Etienne Paris, 22 ans, tailleur d'habits, de Montignac-le-Comte en Pérogord,[83] qui signe. (Contrôle: 12 sols).

[557] Pierre Lacombe, 20 ans, tailleur d'habits, de Valence-en-Gascogne.[84] Signe. (id.).

Le 6 août

[558] Jean Diau, 34 ans, cloutier, de Saint-Amant en Berry.[85] (id.).

*

* *

Le 3 mai 1746, le capitaine de *la Vierge de Grâce,* de La Rochelle, (Desbarres, liasse), engage par un seul acte trois garçons tailleurs d'habits pour Québec:

[559] François Rubet, 26 ans, de Notre-Dame de La Rochelle. Signe.

[560] Jean Soullet, 25 ans, de Bordeaux.

[561] Pierre David, 23 ans, de Limoges.

---

[83] Chef-lieu de canton de la Dordogne.
[84] Valence-sur-Baïze (Gers), chef-lieu de canton.
[85] Saint-Amand-Mont-Rond (Cher).

Le 17 avril 1747, à Bernard Paris, capitaine du *Saint-Ursin,* de La Rochelle (Desbarres, liasse) :

[562] Jean Desnoyers, 25 ans, perruquier, de Saint-Sulpice en Périgord.[86]

[563] Jean Guillot, 23 ans, garçon cordonnier, d'Orléans.

*
* *

Le 14 mars 1748, à Pierre Romalet, capitaine du *Saint-Ursin,* de 90tx, (Desbarres, liasse), qui leur donne 300 livres de tabac pour 3 ans :

[564] Jean Jondet, 26 ans, garçon menuisier, de Besgué, évêché de Bordeaux.[87]

[565] Pierre Dubois, 22 ans, perruquier, du Mans.

Ils vont à Montréal. Les premiers depuis 1714.

V - Veillée d'armes (1749-1755)

La paix venue, on s'attendait à l'arrivée de colons et de grands propriétaires canadiens cherchant des hommes en France, et à l'accélération du mouvement d'émigration. Rien de cela. Point de recruteurs canadiens, ou fort peu. Les capitaines restent les maîtres :

Le 9 avril 1749, au sieur Pierre Romalet, capitaine du *Saint-Ursin* de 90tx, de La Rochelle (Desbarres, liasse) pour Québec:

[566] Pierre Daouy, 29 ans, garçon perruquier, de Paris, qui signe.

[567] René Rousseau, 20 ans, garçon perruquier, du bourg de Brain en l'évêché d'Angers.[88] Qui signe.

*

Au sieur Abraham Lesueur, capitaine de *la Charmante Victoire,* de 130tx (Desbarres, liasse), pour Québec.

---

[86] Il est quatre Saint-Sulpice en Dordogne.

[87] Beguey (?), commune du canton de Cadillac, arrondissement de Bordeaux.

[88] Ou Brain-sur-Alloues, canton et arrondissement de Saumur, ou Brain-sur-l'Authion, canton et arrondissement d'Angers (Maine-et-Loire).

le 6 mai 1749

[568] Pierre Jean, 30 ans, perruquier, de la paroisse Saint-Maclou, de Rouen, qui signe.

[569] Joseph Lesourd, 18 ans, perruquier, de Paris.

le 17 mai

[570] Jean Chevat, 22 ans, garçon menuisier, de Toulouse.

Québec a besoin de perruquiers. Ces engagés n'ont cependant que 300 livres de sucre par an.

*

Le 4 juin 1749, à Nicolas Massole, capitaine du *Lys*, de 350tx (id.).

[571] Henri Gardet, 27 ans, cloutier, de Saint-Vincent en Franche-Comté.[89]

[572] Jean Charlot, 18 ans, cloutier, de Joinjard (?), évêché d'Agen.

[573] Jean Vergnault, 26 ans, cloutier, de Saint-Rémy en Poitou.[90]

*

A Philippe-Alexandre Premeux, capitaine du *Mentor*, de Dieppe, partant pour Québec (Desbarres, liasse) :

le 4 juin

[574] Jean Monnard, 32 ans, charpentier de gros, de Civray en Poitou.

[575] Jacques Angibaud, 34 ans, boulanger, de Parthenay.

*

Michel Rodrigue, négociant à La Rochelle, est le seul recruteur qui lève directement des engagés pour ses établissements. Ce n'est pas de fermes à exploiter ou de bois à abattre qu'il s'agit, mais « des habitations de pêche au lieu de l'île Royale »; premier signe d'un nouvel effort pour implanter des hommes à l'entrée du Saint-Laurent (Desbarres, liasse) :

---

[89] Peut-être hameau de la commune d'Arlay du canton de Bletterans (Jura).

[90] Saint-Rémy, commune du canton de Niort (Deux-Sèvres); ou commune du canton de Montmorillon (Vienne), ou commune du canton de Dangé, arrondissement de Châtellerault (Vienne).

8 mai 1749

[576] Jean Serbère, 19 ans, matelot de la ville de Tersère, en Portugal.

[577] Bastien, son frère, 20 ans, aussi matelot.

Isaac Chave, interprète, de La Rochelle, sert d'intermédiaire pour rédiger le contrat, qui est de forme négligée. Ils n'ont point leur retour, mais 180 livres par an: soit 50 la première année, 60 la seconde, 70 la troisième. On aura voulu dire 180 livres en tout, et l'on n'aura point relu.

*
* *

Les congrégations religieuses du Canada font venir quelques hommes, mais bien moins qu'au siècle précédent:

Le 22 février 1750, par l'intermédiaire d'Etienne Ranjard, marchand rochelais, les religieux de la Charité de Louisbourg recrutent (Desbarres, liasse) :

[578] Pierre Régnier, 40 ans, matelot invalide, de Notre-Dame-de-La-Rochelle, fils de Jean Régnier, farinier et de Marthe Testu. Il part avec l'autorisation de A. Dunameau, trésorier des invalides, de la marine de La Rochelle: 60 livres par an, 36 livres d'avance, aller seulement. Pot de vin de 6 livres.

*

Le 15 mai 1750, les Ursulines de Québec font engager par J. B. Soumbrun, négociant rochelais, armateur du *Lys,* dont le sieur La Garenne-Chapelain est capitaine; et à 50 livres par an (Desbarres, liasse) :

[579] Jean Baptiste, 16 ans, taillandier, de La Rochelle, aller seulement.

Le 19 mai, La Garenne-Chapelain recrute (Desbarres, liasse), pour Québec:

[580] Joseph Pilard, 28 ans, cloutier, de Montmoreau [91] en Angoumois.

[581] François Marton, 22 ans, cloutier, du bourg de Forest près Saint-Etienne.[92]

---

[91] Chef-lieu de canton de la Charente.
[92] La Forêt, hameau de la commune, canton de Chaudon (Loire).

Par les soins de Joseph Pascaud, écuyer, ci-devant conseiller du roi, président des Trésoriers de France au Bureau des Finances de la généralité de La Rochelle, et maire en charge, le sieur Héry, négociant à Montréal, recrute le 27 mars 1750 (Desbarres, liasse) :

[582] Gonery-Gilles Quintin, 27 ans, jardinier, de Plouguiel,[93] évêché de Tréguier, pour 4 ans, au beau salaire de 200 livres par an. A la fin de son service, il lui sera donné une paire de souliers et de bas, deux chemises, une culotte et une veste. (Contrôle: 36 sols).

*

L'on retombe aux 300 livres de sucre brut pour trois ans avec Charles Juvin, capitaine de *l'Auguste,* de 120tx, qui appartient à Antoine Lefebvre, négociant à La Rochelle (Desbarres, liasse) :

le 8 mai 1750

[583] Jean Esty, 26 ans, taillandier, de Bègles,[94] en Gascogne, et avec Gauthier Archer, capitaine de *l'Espérance,* de 160tx, le 25 mai 1750:

[584] François Robin, 18 ans, cloutier, de Ligonnes, près Saint-Maixent [95] (Contrôle, 12 sols).

[585] François Guérin, 24 ans, garçon cordonnier, de la ville de Languè ?, paroisse Saint-Denis, en la Marche, qui signe.

[586] Pierre Ouelle, 24 ans, garçon perruquier, du bourg de Talmont, en Bourgogne [96] — Qui signe.

*

* *

En 1751, reparaît Michel Rodrigue, dès le début de la saison des recrutements. Ses établissement à l'Ile Royale paraissent avoir l'ampleur d'une entreprise de colonisation. Il a fait une petite société avec ses frères. Du 29 mars au 7 juin 1751, il lève 31 hommes que leurs professions ne paraissent destiner en rien à la pêche. Tous les actes sont passés devant Tardy (liasse) :

---

[93] Commune du canton de Tréguier (Côtes-du-Nord).

[94] Tout près de Bordeaux.

[95] Hameau de la commune de Busseau, canton de Coulonges-sur-l'Autize (Deux-Sèvres). Il doit s'agir ici de Saint-Maixent-de-Bengué, non de Saint-Maixent-l'Ecole.

[96] Canton de Pontailler-sur-Saône, arrondissement de Dijon (Côte-d'Or).

Le 29 mars

[587] Julien Le Clerc, 50 ans, fendeur de bois, de Saint-Aubin-des-Landes,[97] évêché de Rennes.

[588] François Desvignes, 15 ans, garçon de service, de la paroisse Saint-Etienne-de-Tours.

[589] Jean Chattefond, 17 ans, d'Angeduc, près Barbezieux.[98]

[590] Jacques Clémenceau, 20 ans, escardeur de laine, de Ville-Fagnan,[99] en Poitou.

[591] Jacques Aury, 40 ans, vigneron, de la paroisse de La Barotière,[1] évêché de Luçon.

[592] Jean-Louis Caminet, ouvrier en soie de Saint-Ligier, de Lyon. Signe.

[593] Mathurin Guignier, 40 ans, tonnelier, de Saint-Martin-de-Ré.

[594] Jean Daviet, 16 ans et demi, garçon de service, de Saint-Etienne-d'Ars-en-Ré.

[595] Pierre Savat, 15 ans, garçon de service, de Notre-Dame-de-La Rochelle.

[596] Louis Bergier, 17 ans, garçon de service, *id.*

Tous ces noms sont sur un seul acte, peut-être pour réduire le droit de contrôle, qui ne monte ici qu'à 6 livres, soit 12 sols par engagé. Ils ont cependant 150 livres de salaire, 40 pour leur première année, 50 pour la seconde, 60 pour la troisième. La première leur est payée d'avance pour qu'ils puissent s'habiller avant l'embarquement.

Le même jour, 5 autres engagés sont recrutés par un même acte, mais pour quatre ans. Ils ont 30 livres pour la première année, qu'ils reçoivent avant de monter à bord, 40 pour la seconde, 50 pour la troisième, 60 pour la quatrième. (Droit de contrôle: 3 livres).

[597] Pierre Normand, 17 ans, de la paroisse de Viat,[2] près Barbezieux.

---

[97] Chef-lieu de canton de l'Ille-et-Vilaine.

[98] Commune du canton de Barbezieux (Charente).

[99]. Chef-lieu de canton de la Charente.

[1] Mesnard-La-Barotière, commune du canton des Herbiers, arrondissement de La Roche-sur-Yon (Vendée).

[2] Serait-ce Var, commune, chef-lieu du canton de Saint-Amant-de-Boixe (Charente) ?

[598] Jean Régnier, 16 ans, de Clion en Saintonge.[3]

[599] Claude Goyer, 14 ans, de Saint-Nicolas-des-Champs-de-Paris. Signe.

[600] Jean Busseau, 13 ans et demi, du Village d'Usseau, paroisse de Sainte-Soulle, en Aunis.[4]

[601] Nicolas Pitard, 15 ans, de Jarnac-Champagne, en Saintonge.[5]

On ne nous dit point leur métier parce qu'ils n'en ont pas encore. « Sans métier, ni profession, désirant se procurer le moyen de vivre et apprendre une profession qui les mette à même de gagner leur vie sur les habitations du sieur Rodrigue et de ses frères à Louisbourg ».

C'est sans doute aussi leur jeunesse qui vaut à ces garçons de ne trouver à partir que pour quatre ans. Tous ces engagements sont dressés « en l'hôtel de l'hôpital général de La Rochelle, dans une des cours d'iceluy ». Autrement on est devant un recrutement quasi-officiel, protégé, encouragé par l'administration. On veut des hommes à Louisbourg, de n'importe quel âge, pour faire nombre.

Le 11 mars

[602] Pierre Coupire, 17 ans, garçon de service, de Galla,[6] en Angoumois, s'était engagé aussi pour 4 ans, à 35, 45, 55 et 65 livres par an, mais l'acte n'est pas dit avoir été passé à l'hôpital général (Contrôle: 12 sols) Tardy, notaire, liasse.

Le 31 mars 1751

[603] Pierre Lucas, 11 ans, de la paroisse Saint-Sauveur de la ville de Recouvrance en Bretagne.[7]

[604] Paul Baudin, 14 ans, de Saint-Nicolas-de-La Rochelle.

[605] Jean Marchinal, 18 ans, de la Gour en Saintonge.[8]. Pour trois ans, à 40, 50 et 60 livres par an. Contrôle: 12 sols par tête.

---

[3] Commune du canton de Saint-Genis-de-Saintonge (Charente-Maritime).

[4] Canton de la Jarrie (Charente-Maritime).

[5] Commune du canton d'Archiac (Charente-Maritime).

[6] Garat (?), commune du canton d'Angoulême, Charente.

[7] Aujourd'hui, quartier de Brest (Finistère).

[8] Village de la commune de Semoussac, canton de Mirambeau (Charente-Maritime).

Le 1er avril 1751

[606] Pierre Clavier, 14 ans, de Monfenquin,[9] au diocèse d'Agen. Signe. Il part pour 4 ans, à 30, 40, 50 et 60 livres: 13 sols de contrôle.

[607] Jean Lamis, 14 ans, de Saint-Barthélemy de La Rochelle, aux mêmes conditions. Contrôle: 13 sols.

[608] Pierre Germain, 18 ans, de Coujean,[10] évêché d'Angoulême, pour 3 ans, à 40, 50 et 60 livres par an. Contrôle: 12 sols.

*

Le 10 avril 1751

[609] Louis Riffeau. 17 ans, de Saint-André de Ruffec.[11]

[610] Pierre Pougneau, 18 ans, de Matha en Saintonge.[12]

Tous les deux pour 3 ans, à 45, 55 et 65 livres par an, 12 sols de contrôle.

Le 13 avril

[611] François-Xavier, nègre de 25 ans, né et baptisé à Saint-Paul de Pondéchéry, comme domestique pour 3 ans, à 40, 50 et 60 livres par an.

Le 5 mai

[612] Louis Lamothe, 32 ans, maçon, de la paroisse de la Madeleine-de-Montargis,[13] pour 3 ans: 40, 50 et 60 livres par an. Signe. 12 sols de contrôle. Aller et retour.

[613] Pierre Hulleaux, 18 ans, garçon tailleur d'habits, de Saint-Guingallois ? de Château-du-Loir.[14] Mêmes conditions.

Le 21 mai 1751

[614] Pierre Fourré, 25 ans, tonnelier, de Belleville-en-Normandie,[15] pour 3 ans, à 40, 50 et 70 livres par an.

---

[9] Monflanquin, commune du canton de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

[10] Coulgens, commune du canton de La Rochefoucault, arrondissement d'Angoulême (Charente).

[11] Ruffec est un chef-lieu de canton de la Charente.

[12] Chef-lieu de canton de la Charente-Maritime.

[13] Chef-lieu de canton du Loiret.

[14] Chef-lieu de canton de la Sarthe.

[15] Aujourd'hui Belleville-en-Caux, commune du canton de Totes, arrondissement de Dieppe (Seine-Maritime).

[615] Jean Calbris, 21 ans, tisserand, de Sotteville près Rouen,[16] 40, 50 et 60 livres par an.

[616] Jean Meigné, 20 ans, cordonnier, de Saint-Martin-de-Ré. Signe, mêmes conditions.

Le 7 juin 1751

[617] Colas Nicolas, 26 ans, farinier, de la Couarde en l'île-de-Ré. Signe, mêmes conditions.

A tous ses hommes Michel Rodrigue fait l'avance d'une année de gages et il les paie en argent. Les capitaines sont moins généreux.

(*à suivre*)

[16] Sotteville-lès-Rouen, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rouen (Seine-Maritime).